
Lettre de Boisset, représentant du peuple dans les départements de l'Ain et de la Saône-et-Loire sur la conquête du gouffre de Bellegarde et autres victoires, lors de la séance du 26 vendémiaire an III (17 octobre 1794)

Joseph-Antoine Boisset

Citer ce document / Cite this document :

Boisset Joseph-Antoine. Lettre de Boisset, représentant du peuple dans les départements de l'Ain et de la Saône-et-Loire sur la conquête du gouffre de Bellegarde et autres victoires, lors de la séance du 26 vendémiaire an III (17 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 222;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17714_t1_0222_0000_9

Fichier pdf généré le 07/10/2019

les factions, qui entreprennent de perpétuer les troubles et de renouveler ces commotions funestes qui pourroient entraîner la dissolution de la France, et faire courber le peuple sous le joug de l'esclavage. Législateurs, dit cette société, votre courage annonce à l'univers que la république est sauvée, et que le réveil du peuple sera, pour les traîtres et les tyrans, le signal de leur mort.

La faction, ajoute-t-elle, avoit levé une tête audacieuse à Marseille; elle est aussitôt anéantie avec son ancien comité révolutionnaire, digne enfant de Robespierre.

Oui, législateurs, continue-t-elle, vous consolidez notre liberté; vous l'avez juré; tous les vrais républicains se serreront autour de vous. La société de Laigle partagera toujours les mêmes sentimens; elle n'a appris qu'avec l'horreur l'assassinat du représentant du peuple Tallien; elle appelle la vengeance nationale sur la tête parricide de l'assassin; qu'il lave dans son sang le coup dont il a frappé la république.

Cette société termine ensuite par dire que ces écrivains qui enfantent des productions perfides, telles que l'adresse de Dijon, soient réduits au silence : que la vertu, la justice et le ralliement à la Convention soient le mot d'ordre des français, et ils seront libres (17).

9

Les administrateurs du district de Roche-des-Trois [ci-devant Rochefort-en-Terre, Morbihan] **annoncent le départ de 107 marcs 6 onces, tant argent que vermeil, et 6 marcs 6 onces de vieux galons.**

Renvoi à la commission des revenus nationaux (18).

10

Les administrateurs du district de Thonon [Mont-Blanc] **se plaignent de la dénonciation de la société de cette commune.**

Renvoyé au représentant du peuple qui est dans ce district (19).

Les administrateurs du district de Thonon, département du Mont-Blanc, réclament auprès de la Convention nationale sur des inculpations dirigées contr'eux dans un discours prononcé à sa barre, le second jour des sans-culottides, par une députation de la société populaire de cette commune, dans lequel ils sont dénoncés comme ayant violé les droits de la presse, opprimé et persécuté les plus ardents patriotes (20).

(17) *M. U.*, XLIV, 423.

(18) *P.-V.*, XLVII, 203. *Bull.*, 29 vend. (suppl.).

(19) *P.-V.*, XLVII, 203.

(20) *Bull.*, 29 vend. (suppl.).

11

Le représentant du peuple Boisset annonce que neuf patriotes ont pénétré dans les abymes où le Rhône s'engloutit.

Mention honorable et renvoi au comité de Salut public (21).

[*Le représentant du peuple dans les départements de l'Ain et de Saône-et-Loire, à la Convention nationale, de Châlon-sur-Saône, le 19 vendémiaire an III*] (22)

Citoyens collègues,

Encore un triomphe! le siècle de la liberté élève les âmes et fait éclore les connoissances du génie. Tandis que l'aérostat sauveur continue à seconder nos armes; tandis que l'ingénieur télégraphe nous transmet avec la rapidité de l'éclair, et les élans de notre gloire, et la honte de nos ennemis; tandis que l'avidé Anglais, de rage dévoré, voit nos découvertes heureuses avec envie, la chute des ambitieux et des conspirateurs avec crainte et désespoir; tandis enfin que le cabinet britannique s'épuise en crimes comme en calculs vains, un Français ose concevoir le plan hardi de braver les flots, de pénétrer dans les abîmes profonds où le Rhône s'engloutit.

Le drapeau tricolore vient de flotter dans les entrailles de la terre; huit courageux bateliers de Seycelles ont accompagné le brave Bisset, ingénieur, mis en réquisition par le comité de Salut public. Le Rhône vient de subir le joug dans ces précipices que l'oeil ne peut percer du haut de ces immenses rocs, d'où, resserré et bouillant, il va se perdre dans des gouffres terribles. Que les tyrans et leurs esclaves cessent d'espérer d'assujettir un peuple de héros, vainqueur de la nature.

C'est au moment où vous avez rendu la liberté au génie, au moment où les arts commencent à respirer l'air pur de la République, pour laquelle ils sont nés, que neuf patriotes viennent de conquérir le gouffre de Bellegarde, et d'assujettir le courroux du Rhône sous le trident républicain.

Ce vaste fleuve, navigable dans tous ses points, va redonner une plus grande vie au commerce et doubler les richesses de la République.

Bisset vous fera passer le récit de son voyage; en attendant, je demande que vous décrétiez la mention honorable au procès-verbal de sa conduite, du courage des huit bateliers qui l'ont accompagné dans sa périlleuse découverte.

Je joins ici leurs noms : ce sont les citoyens Benoît Vibert, François Malley, Antoine Malley, Pierre Malley, Louis Gros, Aimé Thiboud, Antoine Depigny.

Courage, fermeté, tout à vous.

Signé BOISSET.

(21) *P.-V.*, XLVII, 204.

(22) *Bull.*, 26 vend. *Moniteur*, XXII, 268; *Débats*, n° 755, 398; *J. Mont.*, n° 6; mention dans *Ann. R.F.*, n° 27; *F. de la Républ.*, n° 27; *J. Fr.*, n° 751; *M. U.*, XLIV, 411.